

Libellé :

Placement et raccordement comptage HT

Description :

Cette prestation comprend :

- le placement et le raccordement d'un module de comptage télérelevé, calibré et mis en service (à l'exclusion des TI, des TP et du câblage). Le télérelevé se fait par signal GSM
-

Travaux préparatoires à réaliser par le client :

- placement du matériel haute tension (dont les TI et TP de comptage et leur câblage) et réception de celui-ci par un organisme agréé
 - le matériel doit être conforme aux prescriptions techniques Synergrid C2/112 et leur complément local SIB10 CCLB 112-C
-

Comment introduire sa demande ?

Demande à introduire par écrit :

- directement via le site www.sibelga.be > Raccordements et compteurs
 - par courrier au moyen d'un formulaire :
 - à télécharger sur le site www.sibelga.be ou
 - à demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre écrite**
-

Etapes :

